

Ministry of Education

Capital Policy and Programs
Branch
900 Bay Street
19th Floor, Mowat Block
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Direction des politiques et des
programmes d'immobilisations
900, rue Bay
19^e étage, Édifice Mowat
Toronto ON M7A 1L2



2012: SB16

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Surintendantes et surintendants des affaires scolaires
Surintendantes et surintendants des installations

EXPÉDITEUR : Nancy Whynot
Directrice, Direction des programmes d'immobilisations

DATE: **juin 27, 2012**

OBJET : **Mise à jour et sondage sur la Ligne directrice sur les partenariats pour le partage des installations**

La présente fait suite à la note de service 2010 : B1 [Favoriser les partenariats pour le partage des installations](#), qui présentait la [Ligne directrice sur les partenariats pour le partage des installations](#) (la *Ligne directrice*).

La Ligne directrice avait pour but d'encourager les conseils scolaires à travailler avec leurs partenaires communautaires dans le but de partager les installations pour le bien des conseils scolaires, des élèves et de la collectivité, et d'optimiser l'utilisation des biens publics appartenant aux conseils scolaires. La Ligne directrice a exigé que les conseils scolaires établissent leurs propres politiques sur les partenariats pour le partage des installations et qu'ils commencent leurs processus de notification concernant les partenariats en 2010. Le Ministère est conscient des efforts considérables que plusieurs conseils scolaires ont effectués ainsi que leurs succès. Le Ministère fait à présent un suivi auprès de tous les conseils scolaires pour connaître les résultats de la mise en œuvre de la *Ligne directrice*.

Points saillants :

- Les conseils doivent répondre au sondage en ligne portant sur la mise en œuvre de la *Ligne directrice sur les partenariats pour le partage des installations*.
- La date limite pour ce faire est le 14 septembre 2012.

Contexte

La *Ligne directrice sur les partenariats pour le partage des installations* a été formulée en réponse à plusieurs recommandations contenues dans le rapport du Groupe de travail sur la baisse des effectifs de 2009 s'articulant autour de l'importance d'encourager la création d'un plus grand nombre de partenariats entre les conseils scolaires et les partenaires communautaires au profit des conseils scolaires et des élèves. La *Ligne directrice* avait pour but de tirer parti du succès des politiques et des partenariats existant au sein des conseils.

Les conseils devaient élaborer leurs propres politiques sur les partenariats pour le partage des installations. Voici les points saillants de cette *Ligne directrice* :

- La définition de critères pour les partenaires admissibles;
- La préparation d'une liste des locaux et des projets disponibles pour les partenariats;
- L'instauration d'un processus de notification concernant les partenariats; et
- L'organisation par les conseils de réunions annuelles pour discuter des occasions de partenariat.

Prochaines étapes

Le Ministère entreprend un sondage sur la mise en œuvre de la *Ligne directrice sur les partenariats pour le partage des installations* auprès des conseils scolaires faisant partie de la norme dans le processus d'élaboration des politiques. Le Ministère a préparé un sondage sur le Web portant sur les politiques et les processus des conseils scolaires :

<http://fluidsurveys.com/s/FacilityPartnershipsGuidelineSurvey/langfra/>

Le Ministère demande à ce que le sondage soit complété d'ici le 14 septembre 2012. Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint un exemplaire du questionnaire de sondage (Annexe A) à titre indicatif; par contre, les conseils doivent uniquement répondre au sondage en utilisant le lien Web. Dans ce questionnaire, vous devrez

identifier votre conseil scolaire et fournir les coordonnées de la personne-ressource qui répondra au sondage.

Personnes-ressources

Nous restons à votre disposition pour aider les conseils scolaires et les partenaires communautaires à mettre en place des partenariats pour le partage des installations. Si vous avez des questions sur le sondage ou la *Ligne directrice sur les partenariats pour le partage des installations* du Ministère, veuillez communiquer avec Sabina Bredin au 416 325-2496 ou par courriel à Sabina.Bredin@ontario.ca.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Original signé par :

Nancy Whynot
Directrice
Direction des programmes d'immobilisations

cc : Directrices et directeurs de l'éducation
Pièces jointes : Annexe A